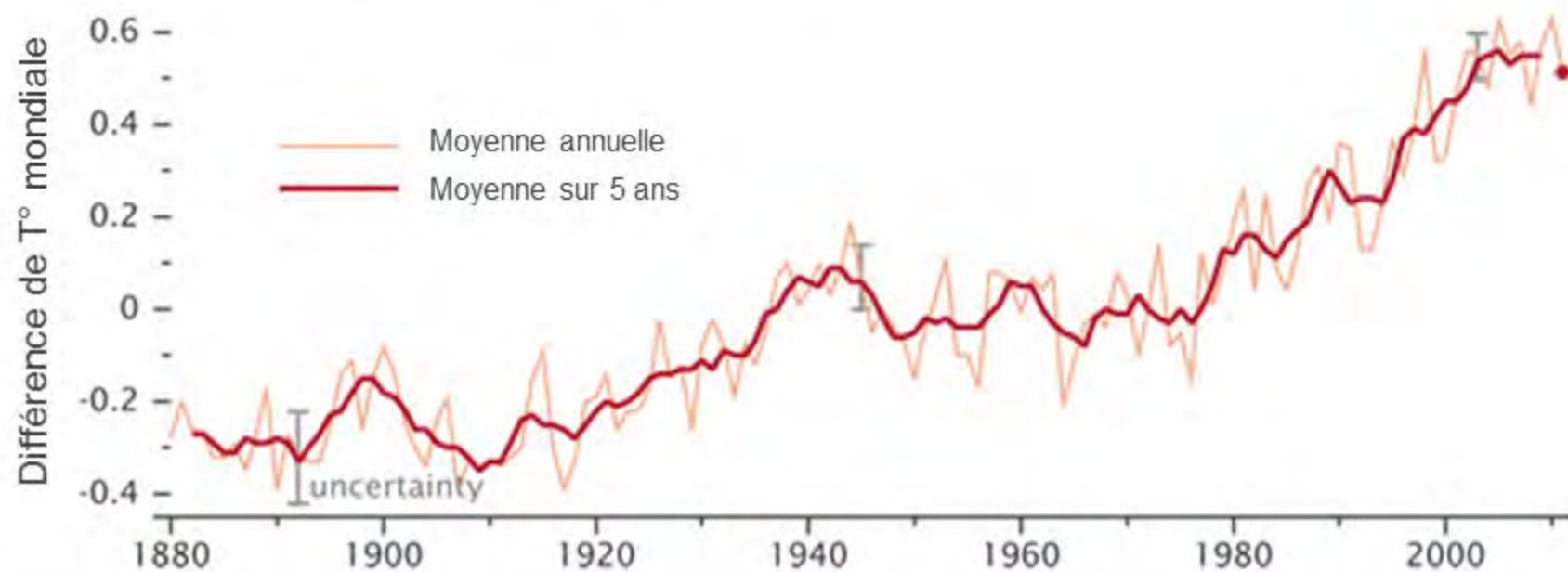


An aerial photograph of a large-scale solar farm. The image shows numerous rows of blue photovoltaic solar panels, each divided into a grid of smaller cells by thin white lines. The panels are arranged in long, parallel rows that recede into the distance, creating a strong sense of perspective. The ground between the rows is a light-colored, sandy or dusty soil. The lighting is bright, suggesting a clear day, and there are some lens flare effects visible in the upper left quadrant. The overall composition is clean and emphasizes the scale and order of the renewable energy installation.

**Une nouvelle stratégie**

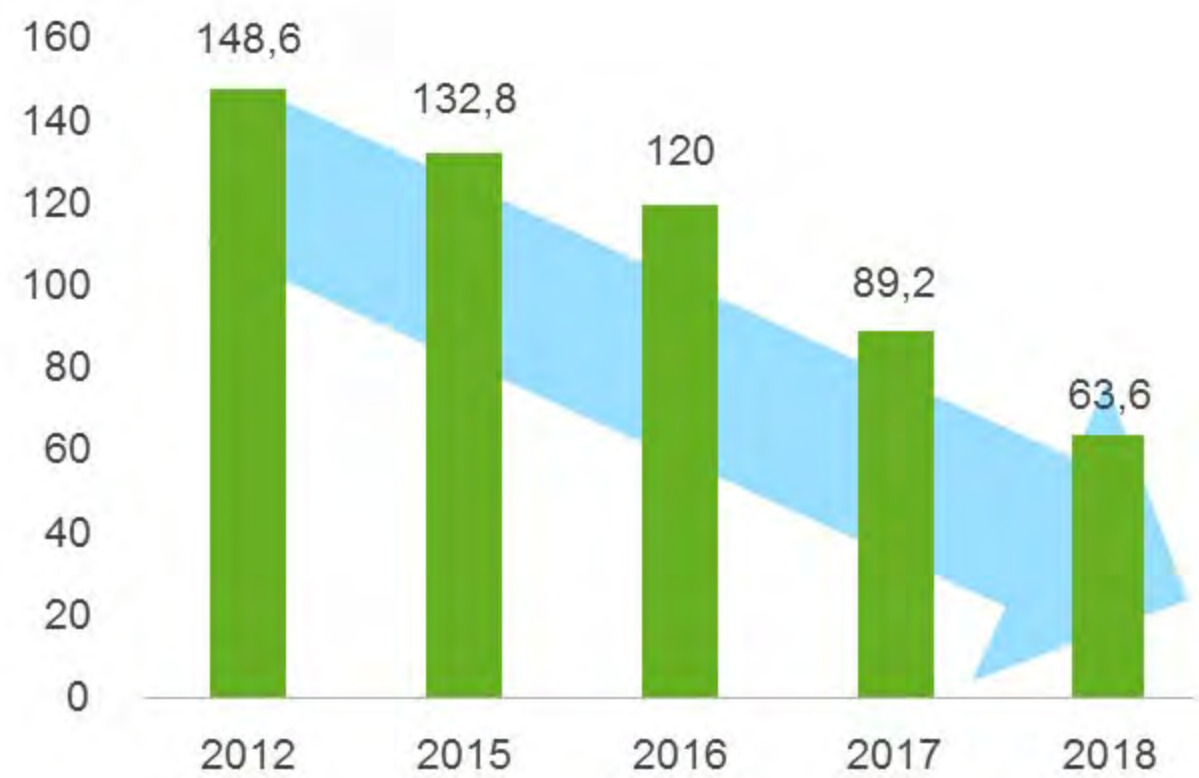
## AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE MONDIALE DE + 1,1°C

- Depuis la révolution industrielle (début vers 1750), les activités de l'homme ont émis beaucoup de gaz à effet de serre : + 70 %
- Accélération
  - Depuis 1900, la température moyenne du globe a augmenté d'environ 0,6 °C
  - Hausse du niveau des océans : + 1,7 mm/an au 20<sup>e</sup> siècle et 3,7 mm/an depuis 1990



## BAISSE SIGNIFICATIVE DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DU GROUPE

Million de tonnes



# UNE STRATÉGIE CONSTRUITE SUR NOS FORCES ET NOS COMPÉTENCES

## NOTRE ADN

- Développeur et gestionnaire d'infrastructures complexes
- Proximité client

## NOS ACCÉLÉRATEURS DE CROISSANCE

- Conseil
- Digital
- Plateformes de financement

PLUS DE CROISSANCE

PLUS DE VALEUR

PLUS D'IMPACT

Nouvelle politique  
de **dividende**

**Partage**  
de la valeur avec  
les actionnaires

Taux de distribution  
de **65 %** à **75 %**  
du RNRpg



An aerial photograph of a vast solar farm. The image shows numerous rows of blue photovoltaic solar panels, each divided into a grid of smaller cells by thin white lines. The panels are arranged in long, parallel lines that recede into the distance, creating a strong sense of perspective. The ground between the rows is a light brown, sandy or dusty soil. The lighting is bright, suggesting a sunny day, with some glare visible on the top-left panels.

# **PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

## ORDRE DU JOUR 1/2

### RÉSOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation des opérations et des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2018, affectation du résultat et dividende de l'exercice 2018 ([Résolutions 1 à 3](#))
- Conventions et engagements réglementés ([Résolution 4](#))
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société ([Résolution 5](#))
- Renouvellement des mandats de 4 administrateurs : Françoise Malrieu, Marie-José Nadeau, Patrice Durand, Mari-Noëlle Jégo-Laveissière ([Résolutions 6 à 9](#))
- Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à chaque Dirigeant Mandataire Social de la Société ([Résolutions 10 et 11](#))
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à chaque Dirigeant Mandataire Social de la Société ([Résolutions 12 et 13](#))





### Françoise Mairieu

73 ans  
Nationalité française



- Administrateur depuis le 02/05/2011
- Présidente du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance
- Membre du Comité d'Audit
- Membre du Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable



### Marie-José Nadeau

65 ans  
Nationalité canadienne



- Administrateur depuis le 28/04/2015
- Présidente du Comité d'Audit
- Membre du Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies



### Patrice Durand

65 ans  
Nationalité française



- Administrateur depuis le 14/12/2016
- Membre du Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies



### Mari-Noëlle Jégo-Laveissière

50 ans  
Nationalité française



- Administrateur depuis le 28/04/2015
- Membre du Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable

## ORDRE DU JOUR 1/2

### RÉSOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation des opérations et des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2018, affectation du résultat et dividende de l'exercice 2018 ([Résolutions 1 à 3](#))
- Conventions et engagements réglementés ([Résolution 4](#))
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société ([Résolution 5](#))
- Renouvellement des mandats de 4 administrateurs : Françoise Malrieu, Marie-José Nadeau, Patrice Durand, Mari-Noëlle Jégo-Laveissière ([Résolutions 6 à 9](#))
- Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à chaque Dirigeant Mandataire Social de la Société ([Résolutions 10 et 11](#))
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à chaque Dirigeant Mandataire Social de la Société ([Résolutions 12 et 13](#))

## ORDRE DU JOUR 2/2

### RÉSOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Délégations de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservés aux salariés adhérents de plans d'épargne d'entreprise ainsi qu'à toute entité ayant pour objet de souscrire, détenir et céder des actions ou autres instruments financiers dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié international du Groupe (Résolutions 14 et 15)
- Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités (Résolution 16)



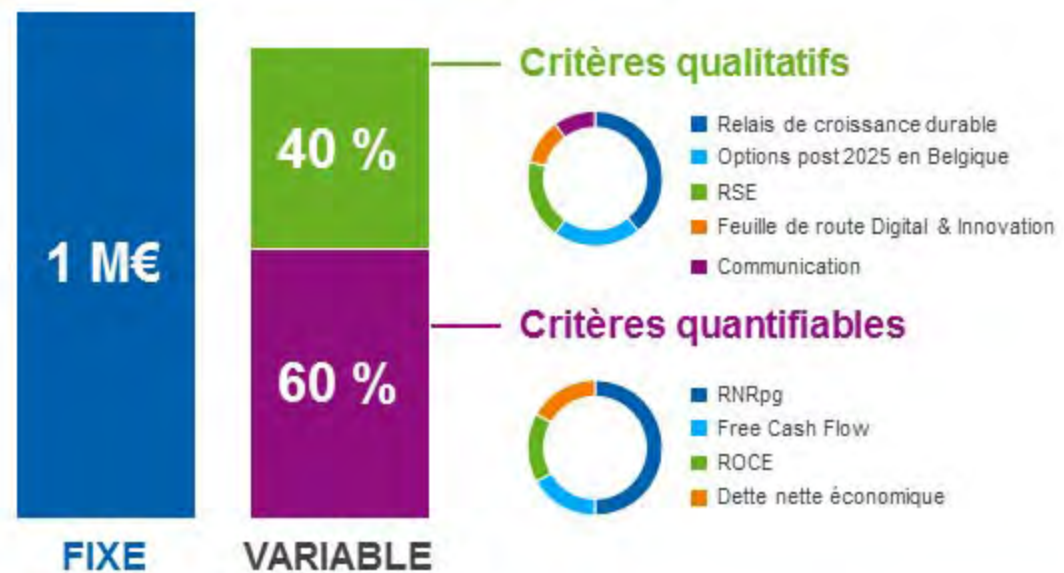
# RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

**Françoise MALRIEU**

Présidente du Comité des Nominations,  
des Rémunérations et de la Gouvernance

# UNE RÉMUNÉRATION STRUCTURÉE À COURT, MOYEN ET LONG TERME

## Court terme



## Moyen / long terme



Pas d'indemnité de prise ou de cessation de fonctions



**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**  
MIXTE | 17 MAI 2019

# COMPTES RENDU DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



# INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## ➤ Rapports présentés au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

AGO

- Rapport sur les comptes annuels  
*(Résolution 1) – pp. 339 à 334 du DDR*
- Rapport sur les comptes consolidés  
*(Résolution 2) - pp. 392 à 395 du DDR*
- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés  
*(Résolution 4) – pp. 165 et 166 du DDR*

## ➤ Rapports présentés au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire

AGE

- Rapports sur les opérations sur le capital  
*(Résolutions 14 et 15) – pp. 45 et 46 de la brochure de convocation*





**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**  
MIXTE | 17 MAI 2019



# ÉCHANGE AVEC LES ACTIONNAIRES

A group of four diverse people (two men and two women) are shown in profile, looking towards the right. They are standing on a waterfront, with a city skyline (likely New York City) visible in the background at dusk. The city lights are blurred, creating a bokeh effect. The water in the foreground is dark and calm. The overall mood is contemplative and forward-looking.

A group of four diverse people (two men and two women) are shown in profile, looking out towards a city skyline at dusk. The city lights are blurred in the background, creating a bokeh effect. The people are smiling and appear to be enjoying the view. The text is overlaid on the left side of the image.

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**  
MIXTE | 17 MAI 2019

A hand holding a magnifying glass over a ballot box lid with "E/BOI" written on it. The background is dark with some blurred lights.

# VOTE DES RÉSOLUTIONS

**Pierre MONGIN**

Directeur Général Adjoint Secrétaire Général

RÉSOLUTIONS RELEVANT  
DE L'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**



A hand holding a magnifying glass over a document with the text "EY' BOY". The background is dark with a bokeh effect of light spots.

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**  
MIXTE | 17 MAI 2019

## PREMIÈRE RÉOLUTION

AGO

### Comptes annuels de l'exercice 2018

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2018



## DEUXIÈME RÉOLUTION

AGO

### Comptes consolidés de l'exercice 2018

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2018





## TROISIÈME RÉOLUTION

AGO

### Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2018

- Cette résolution a pour objet (i) de procéder à l'affectation du résultat et (ii) de fixer le dividende à 1,12 euro par action et le dividende majoré attribuable aux 217 337 896 actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au 31/12/2018 à 0,112 euro par action
- Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,37 euro par action versé le 12 octobre 2018, le solde du dividende à verser sera de 0,75 euro par action pour les actions bénéficiant d'un dividende et porté à 0,862 euros par action pour celles bénéficiant du dividende majoré
- Date de détachement du solde du dividende : 21 mai 2019
- Date de mise en paiement du solde du dividende : 23 mai 2019



## QUATRIÈME RÉOLUTION

AGO

### Conventions réglementées (article L. 225-38 du Code de commerce)

- Cette résolution a pour objet de faire approuver par l'Assemblée les conventions et engagements réglementés, conclus au cours de l'exercice 2018 et depuis la clôture dudit exercice, mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes



## CINQUIÈME RÉOLUTION

AGO

### Renouvellement de l'autorisation d'opérer sur les actions de la Société

- Prix maximum d'achat : 30 euros
- Plafond de détention et de rachat cumulé sur la durée de l'autorisation : 10 % du capital
- Montant cumulé des acquisitions : 7,3 milliards d'euros
- Résolution non utilisable en période d'offre publique visant la Société
- Durée de validité : 18 mois



## SIXIÈME RÉOLUTION

AGO

### Renouvellement du mandat de Mme Françoise Malrieu en tant qu'administrateur

- Nationalité française
- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022



## SEPTIÈME RÉOLUTION

AGO

### Renouvellement du mandat de Mme Marie-José Nadeau en tant qu'administrateur

- Nationalité canadienne
- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022



## HUITIÈME RÉSOLUTION

AGO

### Renouvellement du mandat de M. Patrice Durand en tant qu'administrateur

- Nationalité française
- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022



## NEUVIÈME RÉOLUTION

AGO

### Renouvellement du mandat de Mme Mari-Noëlle Jégo-Laveissière en tant qu'administrateur

- Nationalité française
- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022



## DIXIÈME RÉOLUTION

AGO

**Approbation sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de la période du 18 mai au 31 décembre 2018 à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration**

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de la période du 18 mai au 31 décembre 2018 à M. Jean-Pierre Clamadieu tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2018, section 4.1.4.1.8.





## ONZIÈME RÉOLUTION

AGO

### Approbation sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à Mme Isabelle Kocher, Directeur Général

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2018 à Mme Isabelle Kocher tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2018, section 4.1.4.1.8.



## DOUZIÈME RÉSOLUTION

AGO

**Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration**

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'Administration, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2018, section 4.1.4.1.9.



## TREIZIÈME RÉSOLUTION

AGO

**Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Mme Isabelle Kocher, Directeur Général**

- Il est proposé aux actionnaires d'approuver les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2018, section 4.1.4.1.9.



RÉSOLUTIONS RELEVANT  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **EXTRAORDINAIRE**



## QUATORZIÈME RÉSOLUTION

AGE

### Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation de capital social réservée aux salariés adhérents de Plans d'Epargne d'Entreprise du groupe ENGIE

- Montant nominal maximal : 2 % du capital social, s'imputant sur le plafond global de 265 millions d'euros visé à la 23e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2018
- Plafond global commun aux 14e et 15e résolutions : 2 % du capital social
- Délégation privant d'effet celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2018 dans sa 26e résolution
- Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation
- Durée de validité : 26 mois



## QUINZIÈME RÉSOLUTION

AGE

### Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital réservée à toute entité ayant pour effet exclusif de faciliter l'accès au capital d'ENGIE de l'actionnariat salarié international du Groupe

- Montant nominal maximal : 0,5 % du capital social, s'imputant sur le plafond global de 265 millions d'euros visé dans la 23e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2018
- Le montant des augmentations de capital réalisées s'imputera sur le plafond de 2 % visé à la 14e résolution
- Délégation privant d'effet celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 mai 2018 dans sa 27e résolution
- Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation
- Durée de validité : 18 mois



## SEIZIÈME RÉSOLUTION

AGE

### Pouvoirs pour les formalités

- Cette résolution a pour objet de permettre l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et d'accomplir les formalités légales



**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**  
MIXTE | 17 MAI 2019







  
ENGIE